

Amiens, le 23 septembre 2024

Dossier suivi par :

Coralie ALEXANDRE
Antoine MEATS
Nicolas PASQUIER
Martine WINCKELS-PANCHEN
IA-IPR EPS

Secrétariat du collège des IA-IPR :
ce.ipr@ac-amiens.fr
03 22 82 39 70

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

M^{me} Coralie ALEXANDRE
M. Antoine MEATS
M. Nicolas PASQUIER
M^{me} Martine WINCKELS-PANCHEN
Inspecteurs d'académie,
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
d'Education Physique et Sportive

A

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'Education Physique et Sportive
S/c
de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de l'enseignement public et
privé

Objet : lettre de rentrée.

Préambule commun à toutes les disciplines

Chères et chers professeurs,

La fin d'année scolaire 2023-2024 s'est achevée avec les épreuves du BTS, du baccalauréat et du DNB. L'ensemble des examens s'est bien déroulé et nous tenons à vous en remercier, toutes et tous. Certains d'entre vous découvrent peut-être en cette rentrée un nouvel établissement ou une nouvelle académie ; nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

Au collège, cette rentrée scolaire voit la mise en œuvre des groupes de besoins en classes de 6^{ème} et de 5^{ème} en lettres et en mathématiques. L'accompagnement initié en fin d'année scolaire 2023-2024 sera poursuivi cette année dans le cadre de formations disciplinaires et de réunions d'équipes en établissement. Cette organisation pédagogique vise à mieux accompagner tous les élèves vers la réussite, quels que soient leur profil et leurs besoins. Elle doit permettre de travailler au renforcement de l'estime de soi et d'aider les élèves à consolider de manière durable leurs compétences, afin qu'ils puissent construire et vivre avec sérénité leur parcours.

En ce début d'année, les résultats aux évaluations nationales en collège et aux tests de positionnement de seconde sont précieux pour identifier le niveau de maîtrise de tous les élèves et ainsi déterminer les stratégies différenciées d'apprentissage à mettre en œuvre, notamment dans le cadre des groupes de besoins. Nous invitons les équipes pédagogiques quelle que soit la discipline à s'emparer de ces résultats.

De même, la réflexion collective sur les projets d'évaluation au lycée est à poursuivre, en mettant notamment en regard les résultats des élèves en cours d'année et les résultats aux épreuves terminales. Tous les lycées disposent désormais dès la rentrée scolaire de ces données.

L'évaluation au service des progrès des élèves est ainsi essentielle pour identifier leurs compétences et leurs besoins spécifiques, et permet une approche pédagogique personnalisée. Quel que soit le niveau de classe de l'élève, cette évaluation, mise en œuvre tout au long de l'année, est à penser pour favoriser un retour constructif, encourageant la réflexion sur les réussites et les erreurs. En intégrant des outils variés, elle soutient l'engagement

des élèves et leur motivation. Une infographie académique sur cette compétence professionnelle « Evaluer les acquis et les progrès des élèves » est à votre disposition (en annexe) pour poursuivre votre réflexion.

L'articulation de votre enseignement avec l'évaluation viendra également nourrir les échanges concernant les choix d'orientation, fruits d'une réflexion consciente, dégagée de tout effet lié aux déterminismes sociaux, territoriaux et / ou de genre. La finalité est de garantir à chacun et à chacune l'égalité des chances. Votre accompagnement auprès de vos élèves tout au long de l'année permet la construction difficile de ce regard distancié, et il est à saluer et reconnu tout particulièrement.

Sous l'impulsion du recteur et de la direction de la pédagogie, l'académie s'est dotée fin juin d'une feuille de route collège¹. Concise et précise, cette feuille de route a pour vocation de **fournir aux personnels les lignes prioritaires** de ce qui définit une **action commune et partagée en faveur de la réussite de tous les élèves**. Un travail similaire sera conduit cette année pour élaborer une feuille de route pour le lycée.

Les nouveaux défis à relever ne manquent pas pour cette nouvelle année scolaire. Nous savons que vous veillez pleinement à l'accomplissement et à la réussite de nos élèves. Soyez assurés que nous sommes à vos côtés pour vous aider et vous soutenir au mieux au service de notre Ecole.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire, riche et satisfaisante à tous égards.

Le collège des IA-IPR de l'académie d'Amiens

L'Éducation Physique et Sportive dans les établissements du second degré

Le pilotage de l'EPS dans l'académie.

L'équipe de l'Inspection Pédagogique régionale EPS est renouvelée en partie, Isabelle Boulnois assure la direction de la pédagogie à temps plein, Didier Lantz devient directeur de l'Ecole Académique de la Formation Continue et Martine Winckels-Panchen fera valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2025.

- 4 IA-IPR EPS : Coralie Alexandre – Antoine Meats – Nicolas Pasquier - Martine Winckels-Panchen
- 5 Chargés de mission : Mathieu David (Aisne) - Emilien Féry (Aisne) - Nicolas Mouney (Oise) – Brice Thouvenin (Oise) - Thibaut Pératé (Somme)

Par cette lettre de rentrée nous vous présentons les éléments d'actualité et par le document « repères pour la mise en œuvre de l'EPS 2022 – 2025 » adressé en pièce jointe, les informations et recommandations sur lesquelles vous appuyer collectivement et individuellement.

Vous trouverez un grand nombre de ressources sur notre site académique <http://eps.ac-amiens.fr/>

Nos deux priorités indissociables demeurent :

- Placer les apprentissages moteurs, comme savoirs fondamentaux, au centre des leçons d'EPS.
- Optimiser les démarches pédagogiques à travers l'analyse de pratique professionnelle.

Emparons-nous de l'élan de cohésion sociale suscité par les performances des athlètes cet été et profitons de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris pour consolider l'atteinte des objectifs de l'EPS et les fondamentaux de l'école. Saluons les 5018 collégiens, lycéens et accompagnants qui ont assisté aux jeux paralympiques.

Les lauréats de concours.

Nous adressons toutes nos félicitations aux 3 lauréats de l'agrégation et aux 37 lauréats de concours affectés dans l'académie. Nous remercions tous les tuteurs qui les accompagnent au quotidien.

¹ <https://www.ac-amiens.fr/actualites/feuilles-de-route-1er-degre-et-college-20242025-123009>

L'enseignement de spécialité Education Physique Pratiques et Culture Sportives (EPPCS).

A la rentrée 2024, un sixième lycée propose l'enseignement de spécialité EPPCS : le lycée Gay Lussac de Chauny. Cette spécialité est une nouvelle voie de réussite au baccalauréat et d'orientation post bac dans différents secteurs liés au sport (management, tourisme, sécurité, commerce, armée, culture, enseignement, ...)

La Formation Continue (FC) dans une perspective de développement professionnel individuel et collectif.

A compter de cette rentrée, la formation évolue vers plus de proximité et de continuité. Une rénovation du plan de formation a été menée afin de proposer des parcours aux modalités hybrides préservant un temps de présentiel. Ces parcours modulables visent à répondre aux besoins des enseignants tout en préservant les temps d'enseignement obligatoires.

La formation étant un des principaux leviers d'évolution et de mise à jour pour optimiser les pratiques professionnelles, nous vous engageons vivement à vous y investir.

Pour 2024-2025, une seule campagne d'inscription a lieu pour les stages à candidature individuelle pour la totalité de l'année scolaire (jusqu'au 29 septembre 2024). D'autres parcours « sans candidature » feront l'objet d'une campagne d'inscription spécifique. Pour consulter l'intégralité du PAF : <https://paf.ac-amiens.fr/paf/>

L'aisance aquatique et l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS).

La circulaire académique qui précise les orientations est en ligne sur le site académique EPS, nous vous invitons à la consulter pour concevoir un travail en inter degrés, vous appuyer sur les repères proposés et pour structurer le parcours aquatique de l'élève. <http://eps.ac-amiens.fr/726-circulaire-academique-aisance-aquatique-et-asns.html>

Mathieu David, déjà référent UNSS sur le « savoir nager », portera ce dossier. L'enquête concernant toutes les écoles, collèges et lycées va être relancée.

Les dispositifs et projets complémentaires à l'EPS.

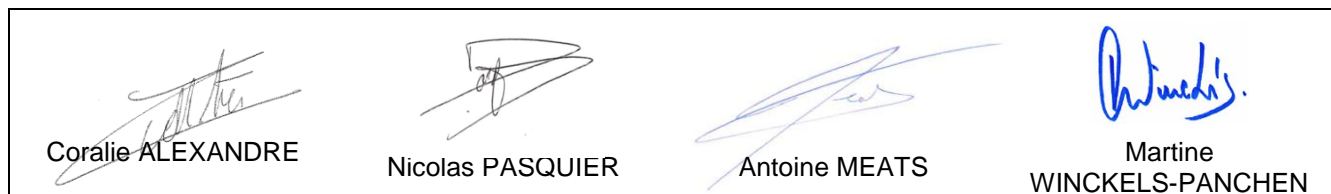
Le dispositif « deux heures de sport en plus » par semaine au collège est recentré dans les établissements en éducation prioritaire au service de la réussite du plan « Accueil élargi 8h-18h ».

La campagne de renouvellement des sections sportives scolaires (SSS) dans les collèges a lieu cette année scolaire 2024-2025. Les lycées sont concernés par un bilan intermédiaire.

Les classes « sport-études » nouvellement créées complètent les SSS et renforcent les aménagements de la scolarité en faveur d'une pratique sportive plus soutenue des élèves de haut niveau ou reconnus comme potentiels. <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo48/MENE2334358C>

Nous souhaitons la bienvenue à ceux qui prennent leurs fonctions dans l'académie et à chacun une année scolaire dynamique et créative.

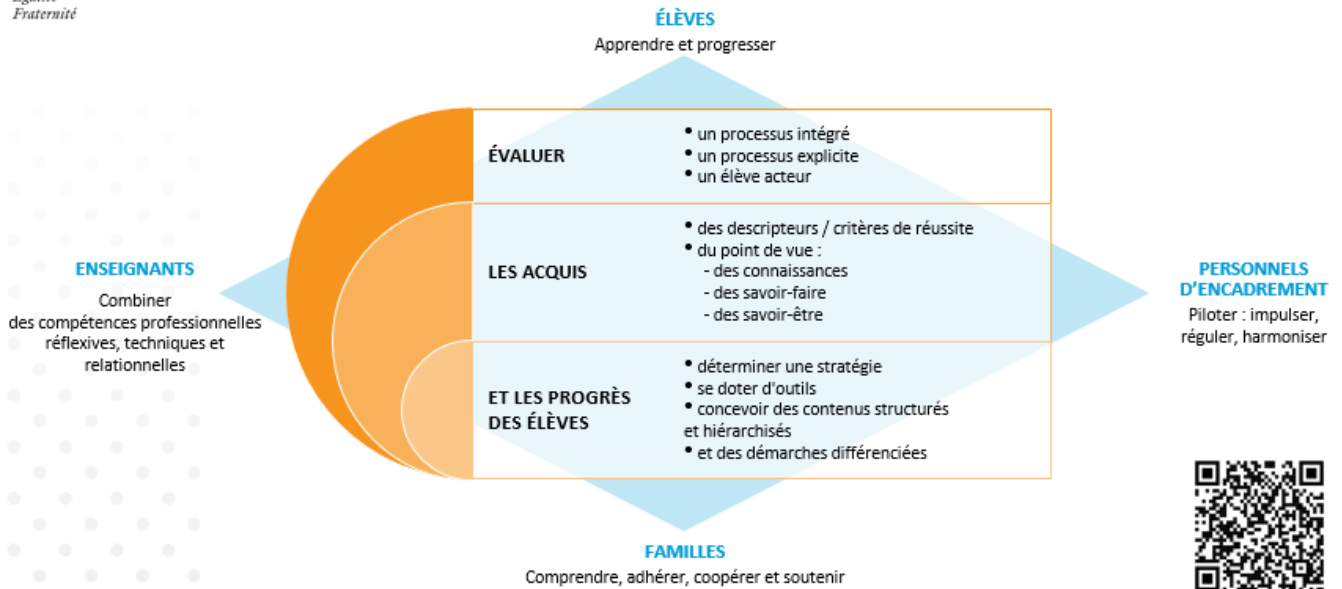
Les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux en EPS



En PJ : Repères pour l'EPS 2022-2025 (MAJ rentrée 2024)

Annexe : Infographie académique « L'évaluation au service des apprentissages et des progrès des élèves »

L'évaluation au service des apprentissages et des progrès des élèves. CLARIFIER, EXPLICITER LES ENJEUX ET LES DÉMARCHES



Combiner des compétences professionnelles réflexives, techniques et relationnelles

